



Bnp perd mon chèque scanné

Par **capriana**, le **21/02/2012** à **23:14**

Bonjour,

Je suis allée hier 20 février à la BNP Carnot de Toulouse pour scanner un chèque et le déposer sur mon compte.

Le soir, le chèque n'apparaissait pas dans mes opérations à venir.

J'ai tout de même appelé le service clients pour en connaître la cause puisque cet écrit se fait automatiquement en même temps que le scan. Il n'a pas su me répondre, mais a laissé un message à mon conseiller.

Le conseiller ce matin m'a promis faire des recherches auprès des ses sous traitants, j'ai attendu toute la journée sans aucune nouvelle.

En fin d'après midi j'ai rappelé le service client qui m'a dit qu'il ne pouvait rien faire que tout était compétence de l'agence. Que je n'avais qu'à demander à l'émetteur de me refaire un chèque l'opposition étant à ses frais (!)

Recontacte l'agence teneur de mon compte, rien aucune nouvelle, chèque perdu, égaré.

Par acquit de conscience je me présente encore une fois dans l'agence ou j'avais déposé le chèque hier midi, on me répond qu'elle ne peut rien faire sauf peut être contacter par mail le sous traitant.

En colère j'ai demandé à parler à un responsable mais elle était en vacances (tout comme

l'an dernier quand ils ont jeté carrément un de mes deux chèques)

L'argent aurait du être sur mon compte déjà en valeur non seulement dans les opérations à venir, mais il n'y est pas, il s'agit d'une somme assez importante 2000e et dont j'avais besoin demain.

Que faire? la BNP a l'air de bien s'en moquer surtout le service client à distance (je me demande quelle distance de la France)! si elle ne trouve pas le chèque (je n'ose pas aller vers l'émetteur en aucun cas pour m'en faire un autre et opposer celui ci juste parce que la banque est nulle)

Merci pour une petite idée cela ne m'est jamais arrivé qu'une banque perde un chèque de si grande valeur, j'ai toutes les échéances à payer en fin de mois;

Par **gege59**, le **23/02/2012** à **20:41**

Bonsoir.

Vous pourriez faire un courrier de désistement à l'émetteur du chèque, disant que le chèque a été perdu et que s'il était retrouvé vous vous engagez à ne pas l'encaisser. Demandez à votre banque de vous faire le même type de document (si votre chèque est retrouvé votre banque s'engage à ne pas le "passer" sur votre compte).

De ce fait, vous pouvez demander un autre chèque à l'émetteur, dans la mesure ou vous vous engagez à ne pas encaisser le 1er s'il était retrouvé.

C'est la seule solution, je pense, pour que votre problème soit vite réglé...

Bon courage.

Par **capriana**, le **23/02/2012** à **21:44**

Bonsoir,

Entre temps mon pb a été réglé. La BNP a retrouvé mon chèque qui n'était pas perdu d'après leurs dires mais en retard d'encaissement ou de saisie

Je voulais entamer la procédure dont vous me parlez enfin la première partie, recontacter l'émetteur mais j'étais très gênée de le faire, cela aurait fait deux fois en un an...et les deux fois c'est la banque qui avaient égarés les chèques.

Déçue que malgré ces incidents à répétition la BNP n'a eu aucune idée de me faire un geste commercial tout de même (du style un mois de cotisation ou autre). Je compte toujours changer mais je crains qu'aucune ne soit meilleure.

Je vous remercie pour votre conseil

Bien cordialement

Par **gege59**, le **23/02/2012** à **22:58**

Contente que tout se soit arrangé pour vous !
Bien à vous.